



Le 21 février 2025

Session d'installation de la chambre d'agriculture de l'Ain
Intervention d'Alice Courouble
Porte-parole de la Confédération Paysanne de l'Ain

Madame la Préfète, M. le Vice-président, mesdames et messieurs, chers collègues

Je voudrais tout d'abord remercier les agricultrices et les agriculteurs qui ont voté aux élections chambre 2025. Et ce d'autant plus que le faible taux de participation devrait nous interroger sérieusement sur notre représentativité.

Un taux de participation qui a très peu augmenté malgré une profession qui crie son mal-être
Un taux qui ne reflète en rien l'importance de ce scrutin pour notre profession.
Un taux plus que préoccupant.

Malgré tout, mes remerciements vont aussi à mes colistiers et aux deux autres listes présentes dans le premier collège de l'Ain pour avoir mené une campagne qui a été globalement respectueuse.

Maintenant se pose la question du fonctionnement démocratique de notre Chambre d'agriculture. Pour la première fois, l'alliance FDSEA-JA a obtenu moins de la moitié des suffrages exprimés. Cela doit pousser ces deux organisations, soudées mais minoritaires, à changer de posture et accepter le pluralisme.

Aujourd'hui, FDSEA-JA sont surreprésentés dans cette assemblée du fait d'un mode de scrutin aberrant.

Cette alliance se sent si sûre d'elle, qu'elle va jusqu'à choisir le nom du représentant de la fédération des coopératives laitières de l'Ain contre la décision qui a été prise en son sein.

Et pourtant c'est à cette alliance d'assurer la respiration démocratique de cette assemblée. C'est à cette alliance de mettre en place des instances démocratiques.

C'est à cette alliance d'assurer l'animation de ces instances pour permettre la participation de toutes et tous aux décisions concernant le fonctionnement de notre chambre d'agriculture.

Faire vivre le pluralisme au sein de cette assemblée, refuser la pensée unique est la condition d'une reconnaissance des missions et compétences de notre chambre auprès des agriculteurs et agricultrices.

Agriculteurs et agricultrices qui, je le répète, se sont largement désintéressés à ces élections. Cette nouvelle dynamique apporterait aussi une réelle reconnaissance de la chambre auprès de nos partenaires et des collectivités territoriales.

La dernière session de travail de la mandature précédente sur une prospective à l'échelle de notre Région se souciant d'y associer le plus grand nombre semblait être une piste prometteuse. Gageons que la nouvelle équipe sache amplifier ce travail pour faire émerger des décisions concrètes pour les agricultrices et les agriculteurs.



Laissez-moi, maintenant, vous faire part de mon soulagement. Soulagement que dans notre campagne électorale départementale soit restée relativement digne.

A la Confédération Paysanne,

Nous n'avons pas cédé à la facilité de désigner des bouc-émissaires.

Nous n'avons pas cédé à la facilité de l'idée la plus rétrograde qui sauvera l'agriculture.

Alors oui, nous devons être intraitables pour des contrôles respectueux, honnêtes et justes sur nos fermes, oui, nous devons contribuer à adapter les normes à nos fermes comme par exemple la biosécurité sur nos élevages plein air, oui, nous devons refuser la transposition inadaptée de normes agro-industrielles.

Mais non, l'office français de la biodiversité (OFB) n'est pas la cause de nos difficultés, non, Bayer Monsanto n'a pas les mêmes intérêts que nous, non, les scientifiques de l'INRAE et de l'ANSES ne nous empêchent pas de produire.

Malheureusement, ce constat qui à la Confédération Paysanne nous paraît évident, ne semble pas l'être pour nos dirigeants.

La loi d'orientation agricole qui se profile et qui vient d'être votée dans une course irraisonnée à l'ouverture du salon parisien de l'agriculture nous montre le contraire :

Finies les références à l'agro-écologie

Finie la séparation du conseil et de la vente

Finis les objectifs pour l'agriculture biologique

Finie la réduction des pesticides et la recherche qui en découle

Finis les projets ambitieux, notamment sur le foncier, pour atteindre un nombre d'installation acceptable

La préservation de notre santé, de notre vie rurale, de notre cadre de vie seront sacrifiés sur l'autel de la compétitivité internationale.

Pour la Confédération Paysanne, le renouveau de l'agriculture passera par un meilleur revenu et une bonne santé.

Réduire nos droits sociaux, réduire nos objectifs environnementaux, désigner des bouc-émissaires ne feront qu'accélérer la disparition des fermes.

Qui veut s'aligner sur les normes sociales et environnementales de pays comme le Brésil, la Chine ou les États-Unis ? Qui voudrait d'un SMIC brésilien ?

Nous devons être fiers des acquis des français et chercher à les protéger.

Ainsi les agriculteurs doivent vivre de leur métier, le prix de vente de nos produits doit assurer notre rémunération et nos cotisations sociales nécessaires à notre protection sociale.



Je terminerais mon propos en évoquant le plus gros des défis : le **renouvellement des générations**.

Moins de 300 installations dans l'Ain en 6 ans c'est trop peu.

Pour installer des agriculteurs ou agricultrices, 2 mots doivent nous guider.

1ier mot : la cohérence

Pour installer, il faut des revenus. Continuer dans l'illusion de la compétitivité internationale et des prix bas, pas de doute, le nombre de fermes diminuera.

Ouvrons les yeux, être cohérent et défendre des installations nombreuses c'est changer nos politiques publiques.

Changer les politiques de commerces internationaux

Changer la PAC pour faciliter les installations et non l'agrandissement

Changer la politique foncière en donnant des moyens aux organismes privés ou publics déjà existants

Changer notre vision de l'investissement qui va toujours vers des fermes plus grandes au lieu de fermes plus résilientes notamment grâce à l'agro-écologie.

Bref, si l'on veut être cohérent et inverser la courbe du nombre d'agriculteurs, il faut changer les pratiques qui font disparaître nos fermes.

La 2ième mot pour installer des agriculteurs, c'est la diversité.

Le profil du jeune agriculteur est devenu très diverse.

Pour accompagner la diversité, il est besoin d'une diversité d'acteurs.

La grande diversité des installations demande une diversité des compétences que ne peut pas avoir un seul et unique interlocuteur.

Sinon, nous perdrons encore et toujours des porteurs de projet qui ne cochent pas les bonnes cases.

Je vous remercie de votre écoute, espère avoir été un minimum entendue et attend avec impatience la suite de cette nouvelle mandature.

Sachez en tout cas que la Confédération Paysanne continuera à porter partout où elle le peut ses idées au nom des **plus de 26 % d'agriculteurs et agricultrices** qui ont voté pour notre liste sur notre département.